



3^e PLAN 2014-2018 MISSIONS D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

**DES ACTIONS CONCERTÉES POUR L'AVENIR
DU FLEUVE RHÔNE ET DES TERRITOIRES**



Édito

Elisabeth Ayrault, Présidente directrice générale de CNR

2014-2018, cinq nouvelles années durant lesquelles nous allons poursuivre la belle aventure des Missions d'Intérêt Général dont la pertinence sur les deux premiers plans a été saluée par l'ensemble de nos partenaires. Aussi, je suis très fière de porter ce troisième plan qui réaffirme l'engagement de la CNR en faveur du développement durable des territoires traversés par le Rhône. A l'instar des deux précédents, ce troisième plan a été élaboré avec l'Etat, les collectivités, les associations et les entreprises dans une vision d'aménagement à long terme qui réponde aux enjeux des territoires. Il s'inscrit dans la continuité avec des actions concernant l'énergie verte, la navigation de commerce ou de tourisme, l'environnement, le développement touristique, la mise en valeur du patrimoine et des lieux de vie des Rhodaniens ou encore la culture et les loisirs.

Pour répondre aux défis actuels de la France, nous avons donné de nouvelles orientations à ce 3^e plan.

Nous accompagnerons le monde agricole dans l'intégration du changement climatique et le partage de la ressource en eau.

Nous soutiendrons des sujets de recherche concernant l'environnement qui contribueront au développement de technologies et de services. Enfin, j'ai souhaité que l'emploi soit le fil conducteur de nos actions dans ce troisième plan. Nous agirons aux côtés des acteurs des territoires pour favoriser le développement économique et dynamiser l'emploi, enjeu majeur de notre société. En accord avec notre politique de Responsabilité Sociétale d'Entreprise, nous soutiendrons par nos Missions d'Intérêt Général des actions qui faciliteront l'émergence d'activités nouvelles.

Nouer toujours plus fortement le lien des populations avec le Rhône, participer à l'essor durable des territoires, telles sont les ambitions de ce troisième plan de Missions d'Intérêt Général...



3^E PLAN DE MISSIONS D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

160 m€ dont 40 m€
consacrés à des opérations
novatrices

Les Missions d'Intérêt Général, un engagement concret de la CNR aux côtés des territoires

Devenue producteur indépendant d'électricité en 2001, la CNR voit en 2003 son cahier des charges de concessionnaire rénové. Ses missions historiques sont complétées de Missions d'Intérêt Général, engagement libre et volontaire en faveur de la vallée du Rhône, déclinées en plans d'actions à 5 ans. Ainsi, la CNR exprime la singularité de son modèle d'entreprise, basé sur le principe de partage avec les territoires d'une partie de la richesse générée par le fleuve.

LA CNR, UN PARTENAIRE DE PROXIMITÉ...

Les plans de Missions d'Intérêt Général sont issues d'une concertation entre les équipes de la CNR (directions régionales et siège), les élus, les acteurs économiques et les associations. Leur construction s'opère dans une approche « sur mesure » qui respecte les spécificités identitaires de chacun tout en s'intégrant dans une vision à long terme cohérente et équitable géographiquement à l'échelle de la vallée du Rhône.

... SACHANT DYNAMISER LES PROJETS...

Acteur des territoires et porteur d'une forte culture d'aménageur, la CNR agit soit comme maître d'ouvrage, soit comme partenaire. Elle utilise plusieurs leviers pour faciliter la réussite de projets :

- > apport de sa connaissance du Rhône, de l'expertise de ses différentes directions,
- > soutien financier accompagné éventuellement d'une aide méthodologique permettant de déclencher d'autres financements,
- > mise à disposition de foncier.

... ET GÉNÉRER DES EMPLOIS

La CNR œuvre à la création et au maintien de l'emploi dans la vallée du Rhône à travers ses grands chantiers, le soutien à une recherche appliquée qui permettra l'émergence de nouveaux services et au développement d'activités économiques, notamment portuaires ou touristiques. Elle agit également en faveur de l'insertion professionnelle de personnes éloignées de l'emploi par le recours à des « clauses sociales » dans de nombreux contrats.

Un plan d'actions à 5 ans destiné à :

**Transmettre aux
générations futures
un fleuve et des
territoires valorisés**

**Soutenir le
développement
économique et l'emploi
en vallée du Rhône**

**Rassembler
les Hommes autour
du Rhône, patrimoine
à partager et lieu de vie**

Énergie et mobilité durable

Budget: 45 millions d'euros

Dans le cadre de la lutte contre le changement climatique, les pouvoirs publics visent l'accroissement de la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique français et le développement de modes de transport ne recourant pas aux énergies fossiles. Désireuse de participer à l'atteinte de ces objectifs, la CNR augmente ses capacités de production hydroélectrique et œuvre au développement de la mobilité électrique.

VALORISER L'ÉNERGIE DU FLEUVE

Optimiser la ressource en eau en turbinant les débits réservés des « Vieux-Rhône » grâce à des petites centrales hydroélectriques (PCH).

Inscrire les projets dans une vision environnementale globale conciliant les enjeux de restauration écologique des Vieux-Rhône et de restauration de l'axe migratoire des poissons à ceux de production d'électricité d'origine renouvelable.

Sont ainsi prévus :

- > les mises en service des PCH de Lavours sur le Haut-Rhône et de Rochemaure sur le Bas-Rhône,
- > le lancement des travaux de la PCH de Vallabrègues sur le Bas-Rhône, dont les études sont en cours.

La production annuelle de la PCH de Rochemaure (53 GWh) équivaut à la consommation électrique annuelle moyenne d'une commune de 17 000 habitants.



Station de recharge électrique CNR à Bourges-lès-Valence.

SOUTENIR LA DYNAMIQUE DES TERRITOIRES EN MATIÈRE DE MOBILITÉ ÉLECTRIQUE

Aménager, en concertation avec les collectivités locales, un réseau d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques, axe de circulation vert qui rendra possible les trajets en véhicules électriques sur de grandes distances.

Expérimenter des solutions de mobilité électrique pour la logistique ou le transport collectif.

ACTION PHARE

Le corridor électrique, un projet innovant :

- un maillage cohérent le long du Rhône
- des bornes à recharge rapide (20 à 30 minutes)
- à terme, implantation de 200 bornes représentant 300 points de recharge

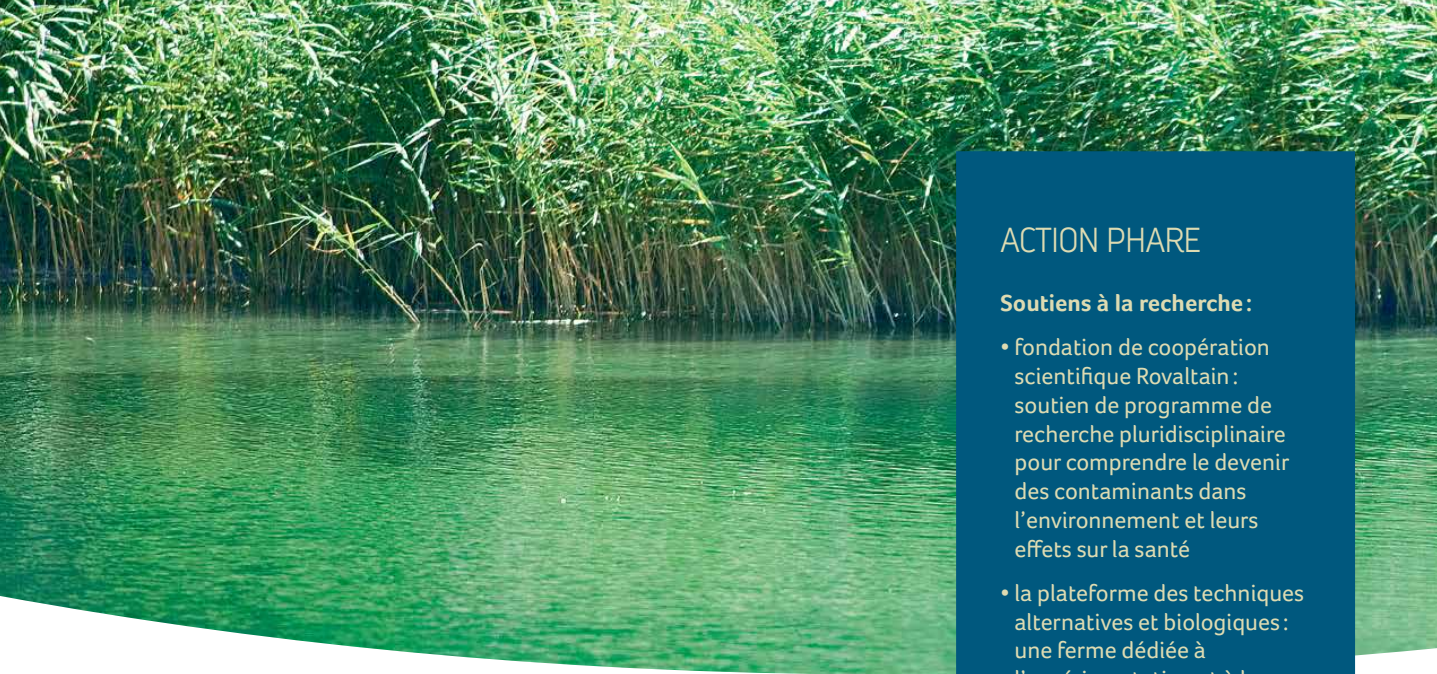
Investissements sur les 3 PCH = maintien de 295 emplois équivalent temps plein*

+ de 20 bornes mises en service d'ici 2018 à proximité des grandes agglomérations riveraines du fleuve Rhône

* Calcul basé sur l'index des travaux publics



Petite Centrale Hydroélectrique de Rochemaure (Ardèche)



ACTION PHARE

Soutiens à la recherche :

- fondation de coopération scientifique Rovaltain : soutien de programme de recherche pluridisciplinaire pour comprendre le devenir des contaminants dans l'environnement et leurs effets sur la santé
- la plateforme des techniques alternatives et biologiques : une ferme dédiée à l'expérimentation et à la démonstration de systèmes de culture multi-filières et innovants

Ressource en eau et biodiversité

Budget : 47 millions d'euros

Pour que le Rhône reste porteur de développement économique, le partage des usages de l'eau doit rester équilibré. Aussi, face à une perspective de diminution de la ressource et d'érosion de la biodiversité, la CNR agit, avec ses partenaires, afin de préserver la qualité de l'eau du Rhône, sa richesse écologique et d'en favoriser une utilisation plus économe.

RESTAURER LA QUALITÉ ÉCOLOGIQUE DU FLEUVE

Réhabiliter les Vieux-Rhône de Péage-de-Roussillon, Montélimar et Donzère-Mondragon dans l'objectif d'atteindre un bon état écologique.

Restaurer le Bras des Armeniers (Vaucluse) action inscrite au contrat de rivière de la Meyne et des annexes du Rhône.

ENRICHIR LA BIODIVERSITÉ

Réaliser les passes à poissons à Sauveterre, Rochemaure, Le Pouzin et Vallagrègues en accord avec le plan de gestion des poissons migrateurs.

Réaliser des actions communes avec des associations environnementalistes, notamment la Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature (FRAPNA) et la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO).

POUR UNE AGRICULTURE DURABLE

Nouer des partenariats avec le monde agricole en faveur d'innovations agro-écologiques économes en eau et des associations engagées en faveur de la survie de l'abeille, insecte pollinisateur indispensable au maintien de la biodiversité.



Une alose dans une passe à poissons

DOMAINE CNR ET ENVIRONNEMENT

Mettre en œuvre la Trame Verte et Bleue afin de préserver une continuité écologique pour les espèces végétales et animales.

Mettre en œuvre le plan de gestion environnemental du domaine concédé dans une logique de conciliation des usages.



Passe à poissons de Comps (Gard)

Restauration de 20 îlons d'ici 2018

Passé à poissons à Sauveterre = maintien de 120 emplois équivalent temps plein*

* Calcul basé sur l'index des travaux publics



ACTION PHARE

- Tourisme industriel : étude et création de produits touristiques et pédagogiques s'appuyant sur les nouvelles technologies
- ViaRhôna : participation à des actions de promotion (ViaRhôna en fête, offre de location de vélos à assistance électrique...)

Développement économique et touristique

Budget: 38 millions d'euros

Le sillon rhodanien dispose d'un fort potentiel de développement touristique. La CNR accompagne, dans une logique partenariale, les collectivités et les associations qui souhaitent valoriser différents aspects –naturels, culturels, industriels et de loisirs– de leur territoire. Ces projets participent à la réappropriation des berges par les populations, au rayonnement de l'identité rhodanienne et favorisent le développement d'activités économiques.

RAPPROCHER LES RIVERAINS DU FLEUVE PAR LES SPORTS ET LOISIRS

Soutenir la réalisation de nouveaux tronçons de la ViaRhôna et sa promotion.

Contribuer à l'essor des activités nautiques sur le fleuve Rhône.

Perpétuer les partenariats avec les fédérations de pêche pour des actions de sensibilisation des jeunes au milieu aquatique, la création de postes de pêche adaptés aux personnes à mobilité réduite.

FAIRE RAYONNER LA CULTURE ET LE PATRIMOINE RHODANIE

Mener avec les collectivités locales des opérations de sauvegarde du patrimoine rhodanien.

Soutenir des associations réalisant des actions culturelles de découverte du fleuve pour les scolaires et le grand public.

S'ENGAGER DANS LE TOURISME INDUSTRIEL

Ouvrir des aménagements CNR au public local et aux touristes de passages.

Présenter le savoir-faire de la CNR et faire découvrir le patrimoine industriel du Rhône.

FAVORISER LE TOURISME FLUVIAL

Réaliser des postes d'accostage spécifiques pour bateaux de croisière à La Voulte-sur-Rhône, Montélimar, Villeneuve-lez-Avignon et Valence.

Etudier l'aménagement de l'écluse de plaisance de Brégner-Cordon (Haut-Rhône).

Ouverture à la visite des premières centrales dès 2015

+ de 150 km supplémentaires de ViaRhôna réalisés d'ici 2018



ViaRhôna à Tain-l'Hermitage (Drôme)



Bateau à passagers à l'accostage devant Avignon

Transport fluvial

Budget: 30 millions d'euros

Le transport fluvial représente une solution économique et écologique d'avenir qui répond aux besoins logistiques des entreprises tout en évitant la congestion routière du sillon rhodanien. Par la création d'infrastructures portuaires et la modernisation de celles existantes, la CNR renforce le rôle de l'axe Rhône-Saône comme voie d'échange majeure entre le cœur de l'Europe et la Méditerranée, dynamisant ainsi l'économie de la vallée du Rhône.



Bateaux passant l'écluse d'Avignon (Vaucluse)

CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT DU TRANSPORT FLUVIAL

Renforcer la position leader du port Lyon Édouard Herriot sur le bassin.

Requalifier les sites à fort enjeu comme celui de Loire-sur-Rhône pour favoriser le développement de la voie d'eau.

Aménager les sites industriels et portuaires comme à Avignon-Courtine dans une perspective de combiné rail-route.

OFFRIR DES SERVICES AUX NAVIGANTS

Moderniser les systèmes d'information et de communication avec les navigants (système d'identification automatique (AIS), application mobile d'InfoRhône).

Améliorer l'entrée dans les écluses pour les bateaux.

Mettre en service le simulateur de navigation au centre de formation du port Lyon Édouard Herriot avec les premières sessions de formations pour les bateliers.

Participation à la création de la ZAC de Salaise-Sablons ou 2000 emplois sont prévus d'ici 2020

Besoin de formation de 25 nouveaux pilotes de bateaux par an d'ici 2020

ACTION PHARE

Aménagement global du site multimodal de Le Pouzin :

- création d'une façade portuaire en Ardèche avec un quai public ouvert à tous
- renforcement du dynamisme du trafic fluvial en milieu de vallée du Rhône et de l'attractivité du territoire
- préservation du patrimoine naturel et création d'un parcours pédagogique et touristique en lien avec la ViaRhôna



La CNR est le 1^{er} producteur français d'électricité d'origine 100 % renouvelable (eau, vent, soleil) et le concessionnaire historique du Rhône de la frontière suisse à la mer Méditerranée.

Imaginée par des élus pour aménager la vallée rhodanienne, la CNR a développé un modèle de concession unique fondé sur la complémentarité des usages de l'eau et le partage avec les territoires d'une partie de la richesse générée localement. Elle se distingue de tous les autres opérateurs par le panel de compétences maintenues et développées en interne, par sa connaissance fine des territoires, du fleuve, ainsi que par son ancrage local fort qui lui permettent de mener à bien ses trois missions historiques et solidaires et de développer ses missions d'intérêt général.

Proactive sur son territoire, grâce notamment à l'ancrage de ses quatre directions régionales situées à Belley, Vienne, Valence et Avignon, la CNR est un acteur de proximité capable d'apporter des solutions intégrées dans la vallée du Rhône. Grâce à cette organisation décentralisée, la CNR offre à ses partenaires la réactivité et la souplesse de centres de décision et d'opération locaux participant à une gestion efficace et attentive de la concession.

DIRECTION RÉGIONALE DE BELLEY

Chemin des Soupîrs
01303 Belley cedex
Tél. : 04 79 81 31 36
Fax : 04 79 81 17 91
cnr.belley@cnr.tm.fr

DIRECTION RÉGIONALE DE VIENNE

ZA de Verenay
BP 77 Ampuis
69420 Condrieu cedex
Tél. : 04 74 78 38 80
Fax : 04 26 10 24 44
cnr.vienne@cnr.tm.fr

DIRECTION RÉGIONALE DE VALENCE

91, route de la Roche-de-Glun
BP 326
26503 Bourg-lès-Valence
Tél. : 04 75 82 78 80
Fax : 04 75 55 36 44
cnr.valence@cnr.tm.fr

DIRECTION RÉGIONALE D'AVIGNON

25 bis, chemin des Rocailles
BP 194
30401 Villeneuve-
lez-Avignon cedex
Tél. : 04 90 15 98 00
Fax : 04 90 25 34 06
cnr.avignon@cnr.tm.fr

2 rue André Bonin
69316 LYON CEDEX 04 - FRANCE
Tél. : +33 (0) 472 00 69 69

cnr.tm.fr

L'énergie est notre avenir, économisons-la !